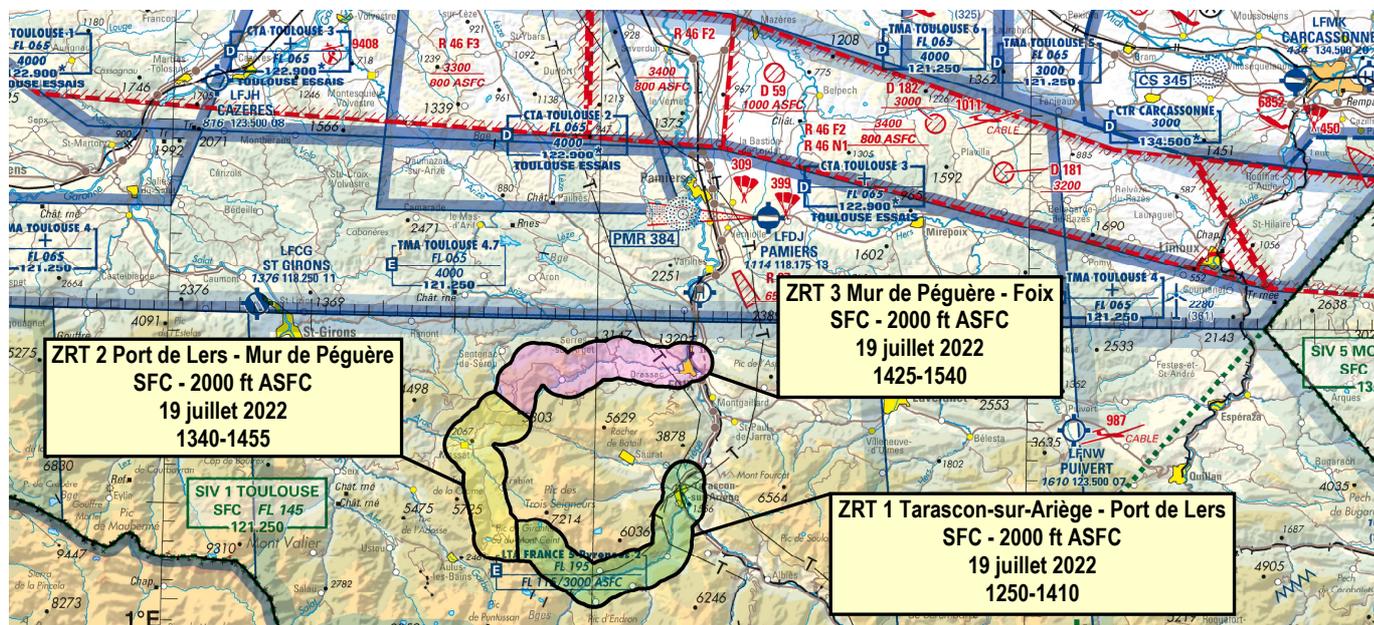


Objet : Création de trois Zones Réglementées Temporaires pour la 16^{ème} Etape du Tour de France cycliste 2022.
En vigueur : Le mardi 19 juillet 2022

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB



Extrait carte OACI VFR IGN au 1 / 500 000 - Edition 2022

ACTIVITÉ

Dispositif aérien assurant la retransmission de l'étape 16 du Tour de France, Carcassonne - Foix.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Le mardi 19 juillet 2022 :
ZRT 1 Tarascon-sur-Ariège - Port de Lers : 1250 à 1410 UTC
ZRT 2 Port de Lers - Mur de Péguère : 1340 à 1455 UTC
ZRT 3 Mur de Péguère - Foix : 1425 à 1540 UTC

INFORMATION DES USAGERS

Toulouse INFO : 121.250 MHz

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens avec lesquels elles interfèrent et se substituent aux portions d'espaces aériens non contrôlés avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG VFR et CAM :

contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs accrédités par l'organisation du Tour de France,
- les aéronefs d'état en mission de sûreté aérienne,
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement des ZRT.

CAG IFR :

Sur autorisation et selon les instructions de l'organisme rendant les services de la circulation aérienne.

Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

SERVICES RENDUS

- Dans les parties des ZRT coexistant avec des espaces aériens contrôlés :

Les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

- Dans les parties des ZRT se substituant aux portions d'espaces aériens non contrôlés :

Information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales :

1 NM de part et d'autre des routes :

ZRT 1 Tarascon-sur-Ariège - Port de Lers	ZRT 2 Port de Lers - Mur de Péguère	ZRT 3 Mur de Péguère - Foix
D8, Niaux Capoulet Vicdessos D18, Port de Lers	Port de Lers Le Port Massat D618 Col (ou Mur) de Péguère	Col de Péguère D17 Col des Marrous Burret St-Pierre de dessous Foix

Limites verticales :

SFC / 2000 FT ASFC

CONSIGNES PARTICULIERES

Les usagers aériens sont invités à consulter quotidiennement des informations complémentaires qui pourraient être portées à leur connaissance par la voie de l'information aéronautique.